

APPEL DE CANDIDATURES

Titre: CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA CRSH DE NIVEAU 2 EN ENTREPRENEURIAT ET PME DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sollicite des candidatures provenant des domaines de la gestion, de l'ingénierie, de la psychologie, de l'éducation ou de disciplines connexes pour l'attribution d'une Chaire de recherche du Canada du Conseil de recherche en sciences humaines de niveau 2 en entrepreneuriat et PME dans un monde en transformation. Cette chaire s'inscrit dans la programmation scientifique de l'Institut de recherche sur les PME, qui gravite autour de deux grands axes, soit l'entrepreneuriat et les PME, et dont les objets de recherche visent à aborder différentes facettes de ces thématiques. Chef de file national et international dans le domaine, l'InRPME est un milieu stimulant et enrichissant qui est réputée pour sa grande proximité avec les acteurs clés des milieux concernés par ses activités de recherche (pouvoirs publics, personnes liées à la pratique, entrepreneur.e.s et dirigeant.e.s de PME). Cette proximité favorise le développement d'outils, d'activités de mobilisation des connaissances et de recherches fondamentales ou appliquées qui répondent adéquatement aux besoins de ses partenaires. La personne recherchée doit être en mesure de renforcer l'équipe de l'InRPME et de travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l'Institut à la préparation de demandes de financement, à la formation de personnel hautement qualifié, à la mobilisation de partenaires et à la diffusion des connaissances auprès de différents publics.

Les transformations récentes de l'environnement d'affaires ont des effets considérables sur l'entrepreneuriat et les PME : crise climatique et inégalités sociales, transformation numérique de l'économie mobilisant l'intelligence artificielle et ayant des implications sur la cybersécurité, chaînes d'approvisionnement bouleversées en raison de différentes crises et obligation pour les entrepreneurs et les PME de faire face à cette incertitude, transformation du monde du travail et enjeux démographiques, etc. Les travaux de la Chaire doivent permettre de comprendre avec davantage d'acuité les implications de ces différentes transformations sur l'entrepreneuriat et les PME. Bien que d'autres thématiques puissent être considérées pour cet appel, quatre thématiques sont jugées prioritaires, soit :

- **Entrepreneuriat et PME durables et responsables.** Ce thème vise à la fois les enjeux liés à l'environnement (crise climatique, pollution, etc.) et ceux relatifs aux inégalités sociales (pauvreté, exclusion, etc.). L'expertise peut s'orienter sur différents objets spécifiques tels que l'adaptation de l'entrepreneuriat et des PME aux enjeux environnementaux, le rôle de l'entrepreneuriat et des PME pour favoriser l'inclusion de certains groupes sociaux souvent discriminés (femmes, minorités visibles, peuples autochtones, personnes en situation de handicap, etc.), et autres objets de recherche similaires;
- **Entrepreneuriat, création d'entreprises et transfert de PME.** Ce thème vise à comprendre davantage la « fabrique de l'entrepreneuriat », d'une part, et les enjeux de pérennité des PME, d'autre part. Cela peut concerner notamment la pédagogie de l'entrepreneuriat, l'engagement entrepreneurial et le processus de création d'entreprise, les enjeux de pérennité des entreprises, les sorties entrepreneuriales et les transferts de PME;
- **Transformation numérique, cybersécurité et intelligence artificielle dans les PME.** Ce thème vise à mieux saisir le rôle des technologies dans les processus entrepreneuriaux et de gestion des PME. Cela inclut notamment l'entrepreneuriat scientifique et technologique, le rôle des technologies dans la transformation des affaires et des PME, les implications de l'intelligence artificielle chez les PME, les nouveaux modèles d'affaires liés au numérique, et autres sujets liés à ses conséquences pour les entrepreneurs en émergence et ceux davantage établis;
- **Écosystème entrepreneurial, accompagnement et soutien aux PME.** Ce thème vise à comprendre comment les dynamiques territoriales s'articulent pour soutenir l'émergence d'un entrepreneuriat diversifié et renouvelé et à étudier le rôle des différentes pratiques d'accompagnement (coaching, mentorat, etc.) et des structures de soutiens à l'entrepreneuriat (incubateurs, accélérateurs, etc.) et aux PME (organismes publics, parapublics et privés).

Le Programme des chaires de recherche du Canada :

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont accordées après un processus d'évaluation rigoureux à des chercheur·es émergent·es remarquables. Les personnes qui souhaitent obtenir une chaire de niveau 2 doivent avoir obtenu leur doctorat depuis moins de 10 ans au moment de soumettre le dossier de candidature au Programme des chaires de recherche du Canada (22 octobre 2024). Ceux et celles qui ont obtenu leur doctorat plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité, d'un congé parental ou d'un congé de maladie prolongé) peuvent faire examiner leur admissibilité au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme des chaires de recherche du Canada. Prière de communiquer avec le Décanat de la recherche et de la création de l'UQTR pour obtenir plus d'information sur le processus de justification (drc@uqtr.ca).

Engagement de l'Université à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :

L'UQTR est déterminée à offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif essentiel au développement de connaissances et de technologies novatrices. C'est pourquoi l'UQTR s'engage à respecter les politiques fédérales de non-discrimination et d'équité en matière d'emploi. L'Université encourage particulièrement les femmes, les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes ayant des limitations ainsi que les personnes issues des communautés LGBTQ+ à soumettre leur candidature. Sur demande, le processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.

Processus de sélection :

Chaque dossier sera d'abord évalué par un comité responsable d'identifier les candidatures qui répondent adéquatement aux critères de sélection de l'Université et du Programme des chaires de recherche du Canada. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à un comité qui s'assurera que les règles et les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université ont été pris en considération. L'octroi du poste étant conditionnel à l'approbation d'un département de l'Université, les candidat·es devront également se soumettre au processus d'embauche d'un département. La personne retenue sera invitée à présenter un dossier complet au Programme des chaires de recherche du Canada à l'automne 2024 et se verra offrir, si la chaire lui est accordée, un poste de professeur·e menant à la permanence.

Liens utiles :

Pour plus d'information sur le Programme des chaires de recherche du Canada, consultez le site web : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil-fra.aspx> .

Pour plus d'information sur le processus d'attribution des chaires de recherche du Canada à l'UQTR, consultez le site web : http://www.uqtr.ca/CRC_balises.

Pour plus d'information sur l'UQTR, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca>.

Pour plus d'information sur l'InRPME, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca/inrpme>

Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation qui peuvent être offertes aux personnes handicapées, contactez le Service des ressources humaines de l'UQTR à cette adresse: Elisabeth.Roberge@uqtr.ca

EXIGENCES DE L'UNIVERSITÉ :

Scolarité :

La personne retenue sera appelée à occuper un poste de professeur régulier ou de professeure régulière à l'Université du Québec à Trois-Rivières si une chaire de recherche du Canada lui est accordée. Les candidat·es doivent détenir un doctorat (Ph.D.) dans un domaine pertinent. L'Université du Québec à Trois-Rivières est un établissement francophone. La connaissance du français n'est pas initialement requise, mais elle représente un atout, tout comme l'expérience d'enseignement.

Documents requis :

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier avant le 15 mars 2024 à 17 h. Le dossier doit inclure : un curriculum vitae, une brève description de la programmation de recherche reliée à la chaire (maximum de trois pages), quelques exemples ou copies de contributions significatives dans un domaine pertinent (articles avec comité de lecture, monographies, innovations cliniques ou sociales, etc.) et les noms de trois experts disposés à produire

une lettre d'appui à leur candidature. Les candidat-es peuvent également joindre à leur dossier des précisions sur les circonstances particulières qui ont pu entraîner un ralentissement ou une interruption de leurs activités de recherche. L'UQTR tiendra compte de ces circonstances particulières lors de l'examen des dossiers. L'ensemble des documents requis doit être transmis en un seul document PDF à l'aide du formulaire en ligne de déclaration volontaire qui est accessible à cette adresse: http://www.uqtr.ca/CRC_Declaration_volontaire

TRAITEMENT:

Salaire : Le salaire est déterminé selon la convention collective des professeurs et professeures de l'UQTR et les titulaires peuvent obtenir une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 20% de leur salaire.

Toute candidature sera traitée confidentiellement

Veillez faire parvenir votre candidature avant 17 h, le 15 mars 2024.